

PIÈCES OBLIGATOIRES A FOURNIR POUR L' INSCRIPTION ANNÉE 2020-2021

- Fiche de renseignements complétée **en lettres majuscules**
- Relevé de notes du Baccalauréat **pour les nouveaux bacheliers**
ET
- **Original et photocopie** du Baccalauréat **pour les titulaires du diplôme**
- **Original et photocopie** du dernier diplôme pour les candidats ayant déjà validé un diplôme dans l'enseignement supérieur
- Photocopie de la carte nationale d'identité
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile spécifiant la couverture Individuelle Accident Corporel ; ce document est **OBLIGATOIRE** pour l'année scolaire 2020/2021 (**allant du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021**). (document nécessaire pour les visites de chantier, atelier maquettes, stages, séjour à l'étranger).
- **Autorisation parentale pour un étudiant mineur** remplie
- **Pour les étudiants Boursiers** : Photocopie de la notification de bourses conditionnelle ou définitive 2020/2021 (document CROUS) obligatoire pour dispense de paiements des droits.
- **Attestation CVEC** (Contribution Vie Etudiante et de Campus) sauf étudiants en échange de courte durée
- Pour les étudiants non européens :**
 - un extrait d'acte de naissance traduit
 - photocopie de la carte de séjour ou récépissé de la demande de carte de séjour
 - photocopie du passeport : pages état civil, validités, visa
- Pour régler les différents droits d'inscription, deux moyens de paiement :
 - Chèque libellé à l'ordre de Monsieur l'agent comptable de l'ENSASE
 - Espèces

ATTENTION :

- prévoir plusieurs chèques : inscription, Info-Presse, si vous commandez le pack Archimatos, ...
- **aucun paiement par carte bleue.**

Le paiement est définitif et ne peut donner lieu à aucun remboursement en cas d'annulation.

Seront présents :

- INFO PRESSE
- ARCHIMATOS